

# COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du MARDI 20 Février 2018

**Présents** : Mr H. Giroud-Garampon, José Veloso, J. Sabatino.

**Excusés** : A. Serve, C. Farrat, D. Franzin.

## COURRIERS

**ARBITRES : MAMIS Jérémy** : La comptabilisation au statut de l'arbitrage des matchs arbitres est de 1 Match par week-end.

**ARBITRES : Mr GARCIA Eymric** : La commission prend acte de votre décision d'arrêter l'arbitrage pour la saison 2017/2018 pour raisons personnelles.

**Mr RENAUD Mickaël** : La commission prend acte de votre décision d'arrêter l'arbitrage pour la saison 2017/2018 pour raisons personnelles.

**CLUBS : US LA MURETTE** : Prenez acte de la décision de votre arbitre GARCIA Eymric d'arrêter l'arbitrage pour la saison 2017/2018 pour raisons personnelles.

**FC CROLLES-BERNIN** : Prenez acte de la décision de votre arbitre RENAUD Mickaël d'arrêter l'arbitrage pour la saison 2017/2018 pour raisons personnelles.

*Ces décisions sont susceptibles d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.*

Le Président  
Hervé GIROUD-GARAMPON.

Le secrétaire  
José VELOSO